

République Française  
Département de  
Meurthe-et-Moselle



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

Nombre de membres :

En exercice : 14  
Présents : 9  
Pouvoir : 2  
Excusés : 2  
Absents : 1

Date de convocation :

02/10/2023

Date d'affichage :

02/10/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

**Présents :** Mesdames Margaret DUMONT, Sylvie GUIDOU, Betty CLAUDOT, Isabelle MARTZ, Maryline WIESENER, Sonia CORDONNIER

Messieurs Franck CHERY, Frédéric THOMAS, Roger SIMON,

**Pouvoir :** Mr GATIMEL pour Mr THOMAS  
Mr BURGER pour Mr SIMON

**Absents excusés :** Jean Claude DOTTE, Jean Pierre ROUX, Allan GATIMEL, Roger BURGER

**Absent :** Nancy NAWROT

**Secrétaire de séance :** Sonia CORDONNIER

DCM n°20231411\_1

**DELIBERATION N° 1 : DEROGATION POUR L'ELECTION DU 2<sup>ND</sup> ADJOINT**

Madame le Maire informe que pour procéder à l'élection d'un adjoint, il est nécessaire que le conseil soit au complet (15 sièges), elle demande autorisation au conseil de pouvoir sursoir à cette règle et de faire appel à candidature et de procéder à l'élection à bulletin secret du 2ème adjoint.

Madame le Maire propose de sursoir à cette règle

Après avoir voté, le Conseil Municipal accepte de sursoir à la règle

11 votants

11 pour

THIAUCOURT, le 15/11/2023

Le secrétaire de séance

Pour expédition conforme  
Le Maire,  
Margaret DUMONT



République Française  
Département de  
Meurthe-et-Moselle



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

**SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Nombre de membres :

En exercice : 14  
Présents : 9  
Pouvoir : 2  
Excusés : 2  
Absents : 1

Date de convocation :

02/10/2023

Date d'affichage :

02/10/2023

**Présents** : Mesdames Margaret DUMONT, Sylvie GUIDOU, Betty CLAUDOT, Isabelle MARTZ, Maryline WIESENER, Sonia CORDONNIER

Messieurs Franck CHERY, Frédéric THOMAS, Roger SIMON,

**Pouvoir** : Mr GATIMEL pour Mr THOMAS  
Mr BURGER pour Mr SIMON

**Absents excusés** : Jean Claude DOTTE, Jean Pierre ROUX, Allan GATIMEL, Roger BURGER

**Absent** : Nancy NAWROT

**Secrétaire de séance** : Sonia CORDONNIER

DCM n°20231411\_2

**DELIBERATION N° 2 : APPEL A CANDIDATURE ET ELECTION DU 2ème ADJOINT**

Madame le Maire fait appel à candidature pour l'élection du 2<sup>ème</sup> adjoint.

Madame Sylvie GUIDOU se présente

Madame le Maire propose de passer au vote

Après avoir voté, le Conseil Municipal procède au vote à bulletin secret.

Madame Sylvie GUIDOU est élue par 11 voix pour sur 11 votants et autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y afférents

THIAUCOURT, le 15/11/2023

Le secrétaire de séance

Pour expédition conforme

Le Maire,

Margaret DUMONT



République Française  
Département de  
Meurthe-et-Moselle



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

**SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Nombre de membres :

En exercice : 14  
Présents : 9  
Pouvoir : 2  
Excusés : 2  
Absents : 1

Date de convocation :

02/10/2023

Date d'affichage :

02/10/2023

**Présents :** Mesdames Margaret DUMONT, Sylvie GUIDOU, Betty CLAUDOT, Isabelle MARTZ, Maryline WIESENER, Sonia CORDONNIER

Messieurs Franck CHERY, Frédéric THOMAS, Roger SIMON,

**Pouvoir :** Mr GATIMEL pour Mr THOMAS  
Mr BURGER pour Mr SIMON

**Absents excusés :** Jean Claude DOTTE, Jean Pierre ROUX, Allan GATIMEL, Roger BURGER

**Absent :** Nancy NAWROT

**Secrétaire de séance :** Sonia CORDONNIER

DCM n°20231411\_3

**DELIBERATION N° 3 : REPARTITION DES INDEMNITES DES ADJOINTS**

Madame le Maire rappelle le tableau des indemnités des adjoints, à savoir :

| FONCTIONS                  | TAUX MAXIMAL |
|----------------------------|--------------|
| 1 <sup>er</sup> adjoint    | 19.80%       |
| 2 <sup>ème</sup> adjoint   | 6.00%        |
| 3 <sup>ème</sup> adjoint   | 19.80%       |
| Conseiller délégué adjoint | 13.80%       |

Montant de l'indice : 3 889.40€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la répartition des indemnités des adjoints et charge Madame le Maire de signer tous les documents s'y afférents

11 votants

11 pour

THIAUCOURT, le 15/11/2023

Le secrétaire de séance

Pour expédition conforme

Le Maire,

Margaret DUMONT



## CONTRÔLE DES INDEMNITES DES ELUS LOCAUX

### Calcul de l'enveloppe globale

|  |                    |
|--|--------------------|
| Nom de la commune  | THIAUCOURT         |
| Nombre d'habitants   | 1120               |
| Barème maire et adjoints   | après loi 27/12/19 |
| Indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique | 1027               |
| Indice majoré correspondant  | 830                |
| Valeur du point d'indice   | 4,922783 €         |



Cellules à compéter

#### Composition théorique du conseil municipal et enveloppe théorique maximale prévue par les textes

| Elus                               | Nombre maximum | % de l'indice brut | Montant brut |
|------------------------------------|----------------|--------------------|--------------|
| Maire                              | 1              | 51,6               | 2 108,33 €   |
| Adjoints                           | 4              | 19,8               | 3 236,04 €   |
| TOTAL                              |                |                    | 5 344,37 €   |
| Nb de membres du conseil municipal | 15             |                    |              |

#### Enveloppe globale maximale sur le base du nombre effectif d'adjoints

| Elus                               | Nombre effectif | % de l'indice brut | Montant brut |
|------------------------------------|-----------------|--------------------|--------------|
| Maire                              | 1               | 51,6               | 2 108,33 €   |
| Adjoints (dt 1 <sup>er</sup> adj.) | 3               | 19,8               | 2 427,03 €   |
| TOTAL (1)                          |                 |                    | 4 535,36 €   |

#### Enveloppe globale effectivement répartie et prévue par la délibération :

| Elus  | Nombre effectif | % de l'indice brut | Montant brut |
|---|-----------------|--------------------|--------------|
| Maire   | 1               | 51,60              | 2 108,33 €   |
| Adjoints (taux 1)   | 2               | 19,80              | 1 618,02 €   |
| Adjoints (taux 2)   | 1               | 6,00               | 245,15 €     |
| Adjoints (taux 3)   |                 |                    | 0,00 €       |
| Conseillers délégués (commune < 100 000 habitants) (taux 1) | 1               | 13,80              | 563,86 €     |
| Conseillers délégués (commune < 100 000 habitants) (taux 2) |                 |                    | 0,00 €       |
| Conseillers (commune < 100 000 habitants) (taux 1)          |                 |                    | 0,00 €       |
| Conseillers (commune < 100 000 habitants) (taux 2)          |                 |                    | 0,00 €       |
| TOTAL (2)   |                 |                    | 4 535,36 €   |

|   |        |                            |
|---|--------|----------------------------|
| Contrôle de l'enveloppe globale (1) – (2) : | 0,00 € | Enveloppe globale correcte |
|---|--------|----------------------------|

|  |          |                  |
|--|----------|------------------|
| Contrôle des 6 % aux conseillers (< 100000 hab.) :   | 245,15 € | Limite respectée |
| - limite de 6% par conseiller sans délégation =      | 245,15 € |                  |
| - indemnité allouée par conseiller sans délégation = | 0,00 €   |                  |

**Mode d'emploi**

Documentation sur le site du PNSR de Rennes

République Française  
Département de  
Meurthe-et-Moselle



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Nombre de membres :

En exercice : 14  
Présents : 9  
Pouvoir : 2  
Excusés : 2  
Absents : 1

Date de convocation :

02/10/2023

Date d'affichage :

02/10/2023

**Présents :** Mesdames Margaret DUMONT, Sylvie GUIDOU, Betty CLAUDOT, Isabelle MARTZ, Maryline WIESENER, Sonia CORDONNIER

Messieurs Franck CHERY, Frédéric THOMAS, Roger SIMON,

**Pouvoir :** Mr GATIMEL pour Mr THOMAS  
Mr BURGER pour Mr SIMON

**Absents excusés :** Jean Claude DOTTE, Jean Pierre ROUX, Allan GATIMEL, Roger BURGER

**Absent :** Nancy NAWROT

**Secrétaire de séance :** Sonia CORDONNIER

DCM n°20231411\_4

**DELIBERATION N° 4 : BUDGET ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE**

Madame le Maire informe qu'il faut faire une décision modificative concernant les amortissements sur le budget assainissement, à savoir :

- Mandat à l'article 13913 : - 194.32
- Titre à l'article 777 : + 194.32

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la décision modificative et autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y afférents.

11 votants

11 pour

THIAUCOURT, le 15/11/2023

Le secrétaire de séance

Pour expédition conforme  
Le Maire,  
Margaret DUMONT



République Française  
Département de  
Meurthe-et-Moselle



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Nombre de membres :

En exercice : 14  
Présents : 9  
Pouvoir : 2  
Excusés : 2  
Absents : 1

Date de convocation :

02/10/2023

Date d'affichage :

02/10/2023

**Présents** : Mesdames Margaret DUMONT, Sylvie GUIDOU, Betty CLAUDOT, Isabelle MARTZ, Maryline WIESENER, Sonia CORDONNIER

Messieurs Franck CHERY, Frédéric THOMAS, Roger SIMON,

**Pouvoir** : Mr GATIMEL pour Mr THOMAS  
Mr BURGER pour Mr SIMON

**Absents excusés** : Jean Claude DOTTE, Jean Pierre ROUX, Allan GATIMEL, Roger BURGER

**Absent** : Nancy NAWROT

**Secrétaire de séance** : Sonia CORDONNIER

DCM n°20231411\_5

**DELIBERATION N° 5 : VIREMENT DE 5 000€ DU BUDGET COMMUNAL AU CCAS**

Madame le Maire informe qu'un virement d'un montant de 5 000€ de l'article 657362 du budget principal au budget du CCAS à l'article 747 a été prévue lors de l'adoption du budget primitif.

Elle propose de verser la somme au budget du CCAS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le virement entre le budget principal et le budget du CCAS et autorise Mme le Maire à signer tous les documents s'y afférent

11 votants

11 pour

THIAUCOURT, le 15/11/2023

Le secrétaire de séance

Pour expédition conforme  
Le Maire,  
Margaret DUMONT



République Française  
Département de  
Meurthe-et-Moselle



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

**SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Nombre de membres :

En exercice : 14  
Présents : 9  
Pouvoir : 2  
Excusés : 2  
Absents : 1

Date de convocation :

02/10/2023

Date d'affichage :

02/10/2023

**Présents :** Mesdames Margaret DUMONT, Sylvie GUIDOU, Betty CLAUDOT, Isabelle MARTZ, Maryline WIESENER, Sonia CORDONNIER

Messieurs Franck CHERY, Frédéric THOMAS, Roger SIMON,

**Pouvoir :** Mr GATIMEL pour Mr THOMAS  
Mr BURGER pour Mr SIMON

**Absents excusés :** Jean Claude DOTTE, Jean Pierre ROUX, Allan GATIMEL, Roger BURGER

**Absent :** Nancy NAWROT

**Secrétaire de séance :** Sonia CORDONNIER

DCM n°20231411\_6

**DELIBERATION N° 6 : PANNEAUX INFORMATIONS LUMINEUX**

Madame le Maire informe que la société CHARVET a fait une proposition à la commune concernant l'implantation de deux panneaux d'informations lumineux, l'un en remplacement de celui implanté devant la Mairie, l'autre a été implanté au niveau de la Rue du Général de Gaulle, à hauteur de l'intersection avec la rue du gymnase.

La proposition est faite en location sur 84 mois pour un montant de 290€HT/mois décomposé en 220€HT/mois pour la location et 70€HT/mois pour la maintenance.

Elle fait la proposition de ce contrat locatif au conseil municipal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition du contrat locatif de la société CHARVET et autorise Mme le Maire à signer tous les documents s'y afférant

11 votants

11 pour

THIAUCOURT, le 15/11/2023

Le secrétaire de séance

Pour expédition conforme  
Le Maire,  
Margaret DUMONT



République Française  
Département de  
Meurthe-et-Moselle



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Nombre de membres :

En exercice : 14  
Présents : 9  
Pouvoir : 2  
Excusés : 2  
Absents : 1

Date de convocation :

02/10/2023

Date d'affichage :

02/10/2023

Présents : Mesdames Margaret DUMONT, Sylvie GUIDOU, Betty CLAUDOT, Isabelle MARTZ, Maryline WIESENER, Sonia CORDONNIER

Messieurs Franck CHERY, Frédéric THOMAS, Roger SIMON,

Pouvoir : Mr GATIMEL pour Mr THOMAS  
Mr BURGER pour Mr SIMON

Absents excusés : Jean Claude DOTTE, Jean Pierre ROUX, Allan GATIMEL, Roger BURGER

Absent : Nancy NAWROT

Secrétaire de séance : Sonia CORDONNIER

DCM n°20231411\_7

**DELIBERATION N° 7 : REVISION DES AOT POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE**

Madame le Maire informe qu'il est de plus en plus compliqué de gérer les AOT pour les habitants de la commune. Elle propose de revoir les délibérations 20220118\_2 du 18 janvier 2022 et 20220531\_29 du 31 mai 2022 avec la proposition suivante :

La proposition d'AOT concerne les habitants locataires et ou propriétaires de la commune de Thiaucourt-Regniéville, deux cas peuvent se présenter :

- L'usage domestique (stockage de biens) : demande en mairie, autorisation gratuite pour 3 semaines, au-delà usage payant au tarif en vigueur de l'année
- L'usage pour travaux personnels (échafaudage, pose de benne, bétonnière) : demande en mairie, autorisation gratuite pour 1 semaine, au-delà usage payant

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition de nouvel AOT et autorise Mme le Maire à modifier le document régissant les AOT et à signer tous les documents s'y afférent

11 votants

11 pour

THIAUCOURT, le 15/11/2023

Le secrétaire de séance

Pour expédition conforme

Le Maire,

Margaret DUMONT





République Française  
Département de  
Meurthe-et-Moselle



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

**SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

Nombre de membres :

En exercice : 14  
Présents : 9  
Pouvoir : 2  
Excusés : 2  
Absents : 1

Date de convocation :

02/10/2023

Date d'affichage :

02/10/2023

**Présents :** Mesdames Margaret DUMONT, Sylvie GUIDOU, Betty CLAUDOT, Isabelle MARTZ, Maryline WIESENER, Sonia CORDONNIER

Messieurs Franck CHERY, Frédéric THOMAS, Roger SIMON,

**Pouvoir :** Mr GATIMEL pour Mr THOMAS  
Mr BURGER pour Mr SIMON

**Absents excusés :** Jean Claude DOTTE, Jean Pierre ROUX, Allan GATIMEL, Roger BURGER

**Absent :** Nancy NAWROT

**Secrétaire de séance :** Sonia CORDONNIER

DCM n°20231411\_8

**DELIBERATION N° 8 : SECURISATION AIRE DE JEUX RUE SAINT NICOLAS :  
SUBVENTION RTE**

Madame le Maire informe que l'aire de jeux rue Saint Nicolas est à sécuriser par une clôture côté route et une haie sera implanté lors des travaux de création de chemins. Les montants des travaux pour une clôture s'élèvent à un montant de 2895€ H.T

Madame le Maire informe qu'il reste un reliquat sur la somme allouée par RTE au titre de la compensation d'un montant de 2 604€ et propose que celle-ci soit allouée au projet de sécurisation de l'aire de jeux, et qu'un dossier soit déposé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte et autorise Mme le Maire à déposer le dossier de subvention auprès de RTE et de signer tous les documents s'y afférents

11 votants

11 pour

THIAUCOURT, le 15/11/2023

Le secrétaire de séance

Pour expédition conforme

Le Maire,

Margaret DUMONT



République Française  
Département de  
Meurthe-et-Moselle



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

Nombre de membres :

En exercice : 14  
Présents : 9  
Pouvoir : 2  
Excusés : 2  
Absents : 1

Date de convocation :

02/10/2023

Date d'affichage :

02/10/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

**Présents :** Mesdames Margaret DUMONT, Sylvie GUIDOU, Betty CLAUDOT, Isabelle MARTZ, Maryline WIESENER, Sonia CORDONNIER

Messieurs Franck CHERY, Frédéric THOMAS, Roger SIMON,

**Pouvoir :** Mr GATIMEL pour Mr THOMAS  
Mr BURGER pour Mr SIMON

**Absents excusés :** Jean Claude DOTTE, Jean Pierre ROUX, Allan GATIMEL, Roger BURGER

**Absent :** Nancy NAWROT

**Secrétaire de séance :** Sonia CORDONNIER

DCM n°20231411\_9

**DELIBERATION N° 9 : REPRISE DE LA COMMISSION COMMUNICATION :  
NOMINATION DES MEMBRES, DATE DE LA PROCHAINE REUNION**

Madame le Maire informe de la reprise de la commission communication et rappelle les membres qui en font partis, il s'agit de :

- Mrs GATIMEL, SIMON et BURGER
- Mmes DUMONT, CORDONNIER, WIESENER, CLAUDOT et MARTZ

Elle propose la mise en place d'une prochaine réunion et l'ordre du jour suivant :

- Créer différents thèmes pour alimenter le site officiel de la commune
- Préparer le bulletin municipal 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la reprise de la commission et charge Madame le Maire de signer tous les documents s'y afférents

11 votants

11 pour

THIAUCOURT, le 15/11/2023

Le secrétaire de séance

Pour expédition conforme  
Le Maire,  
Margaret DUMONT



République Française  
Département de  
Meurthe-et-Moselle



Nombre de membres :

En exercice : 14  
Présents : 9  
Pouvoir : 2  
Excusés : 2  
Absents : 1

Date de convocation :

02/10/2023

Date d'affichage :

02/10/2023

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIAUCOURT REGNIÉVILLE

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Margaret DUMONT, Maire de la Commune de Thiaucourt-Regniéville

**Présents** : Mesdames Margaret DUMONT, Sylvie GUIDOU, Betty CLAUDOT, Isabelle MARTZ, Maryline WIESENER, Sonia CORDONNIER

Messieurs Franck CHERY, Frédéric THOMAS, Roger SIMON,

**Pouvoir** : Mr GATIMEL pour Mr THOMAS  
Mr BURGER pour Mr SIMON

**Absents excusés** : Jean Claude DOTTE, Jean Pierre ROUX, Allan GATIMEL, Roger BURGER

**Absent** : Nancy NAWROT

**Secrétaire de séance** : Sonia CORDONNIER

DCM n°20231411\_10

**DELIBERATION N° 10 : DESIGNATION DES COUPES DE BOIS POUR 2024 DANS LA FORET 54**

Madame le Maire informe sur proposition de l'ONF des coupes de bois pour l'année 2024 dans la forêt 54 pour les parcelles 3 - 10 -11 - 12 - 16 - 17 - 18 - 41 -40. A savoir, en prévisionnel :

- Bois industriel : 277.80 m3
- Bois d'œuvre : 1187 m3
- Amélioration bordure, voirie : 15m3

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition de l'ONF et charge Madame le Maire de signer tous les documents s'y afférents

11 votants

11 pour

THIAUCOURT, le 15/11/2023

Le secrétaire de séance

Pour expédition conforme  
Le Maire,  
Margaret DUMONT

